MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 27 octobre 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Maude Laberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 21 octobre 2026, le règlement 359-2026 relatif à la somme exigible lors du dépôt d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière abrogeant le règlement numéro 338-2023 de la MRC du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 27 octobre 2026.

Maude Laberge
Directrice générale et greffière-trésorière

10, rue King, bureau 400
Huntingdon (Québec)
J0S 1H0

téléphone : **450-264-5411**
télécopie : 450-264-6885
www.mrchsl.com